



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1195**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ - MODALITÉS
D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2010**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Jean CHORRO

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et CitoyennetéD.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et CitoyennetéRAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10**RAPPORTEUR** : Mme Catherine SILVESTRE**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET
COMMERÇANTE**OBJET** : ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ - MODALITÉS
D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2010 - Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Je vous propose d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations suivantes œuvrant dans le
domaine de la Solidarité :**PASSAGES-AIX** :Cette association organise et développe des actions d'accompagnement bénévole de personnes gravement
malades, de personnes âgées ou de personnes en fin de vie. Elle soutient également les familles, les aidants
proches et accompagne les personnes en deuil. Dans le champ de son expérience, c'est aussi un organisme de
formation des bénévoles accompagnants et des personnels soignants.Pour l'exercice 2010, la Ville d'Aix-en-Provence accordera une aide financière d'un montant de 2 100 € (deux
mille cents euros).**CHAINON DES DEUX MONDES** :Cette association accueille et reconforte les personnes en souffrance à la suite d'un deuil, d'une maladie ou de la
solitude, par la pratique de la solidarité sous forme de réunions, de conférences, de voyages...Pour l'exercice 2010, la Ville d'Aix-en-Provence accordera une aide financière d'un montant de 500 € (cinq cents
euros).

Ces propositions ont été validées le 5 octobre 2010.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

ATTRIBUER à ces associations les subventions de fonctionnement pour l'année 2010, telles que présentées dans le tableau ci-dessous et selon les modalités précitées.

DIRE que la dépense sera imputée au Budget Primitif 2010 de la Ville sur la ligne 925.20-6574-1740 “ Autres aides sociales ” pour un montant de 2 600 € (deux mille six cents euros) qui présente les disponibilités suffisantes.

Associations	Subventions 2007	Subventions 2008	Subventions 2009	Subventions 2010
PASSAGES AIX	1 500 €	1 800 €	2 100 €	2 100 €
Chaînon des Deux Mondes	0	0	500 €	500 €

**2010.1195 - ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ -
MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE
2010**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**